



La feuille de vigne



Juillet 2021



Bienvenue à la mairie

SOMMAIRE

Page 1

- Le mot du maire

Page 2

- Cours d'anglais
- Balayage des rues
- Réouverture des jeux
- Skate parc
- Brûlage végétaux

Page 3

- **Espaces verts :**
 - . arroser avec l'eau de pluie
 - . 4 nouveaux parterres
 - . espaces verts paroisse
 - . 1 naissance = 1 arbre

Page 4

- Le tour de l'avenir 83

**Le conseil municipal
bien représenté pour
une visite à la centrale
de Chinon**



Chères Varrinoises, chers Varrinois,

Le printemps a été pluvieux et nos nappes phréatiques l'en remercient, nos agents techniques moins : ils ont dû parcourir tous les recoins du village pour chasser la « mauvaise » herbe qui n'a de mauvais que son esthétique et qui n'attendait que douceur et humidité pour croître rapidement. La surface des espaces verts dans notre commune est importante. Brûleurs et rototils ne peuvent venir à bout d'une végétation trop prolifique. Nous avons besoin de tous les habitants à nos côtés pour un travail complet sur nos trottoirs et dans nos chemins. Voyez **ces belles « Valérianes » rue du Ruau**, elles remplacent avantageusement d'autres espèces invasives. Le travail du jardinier étant de dompter la nature, la commission espaces verts travaille sur ce sujet car bitumer à tout va n'est pas la réponse que nous voulons vous donner.

Nous avons aussi travaillé sur le devenir des 11 fameux tilleuls appelés à disparaître et qui ont été mis en valeur dans de très beaux textes. Je vous invite à lire l'article de monsieur Jean-Yves Baraton dans le courrier de l'Ouest du 16 mai. *Est-il de la famille de M Alain Baraton, grand jardinier de Versailles que je regarde religieusement à la télévision ?* Malheureusement, contraints par la sécurité des habitants il nous faudra se résoudre à les abattre. La municipalité a le devoir d'assumer cette triste décision. Par contre nous sommes heureux d'avoir offert à la commune **25 arbres en 2020** : 11 marronniers, 8 cerisiers japonais et les 6 muriers, créé **4 nouveaux parterres**, veillé au fleurissement de nos rues. Nous planterons **20 autres arbres** cette année.

Tous les jours, j'entends : dans nos rues étroites et limitées à 30 km/h, trop nombreux sont ceux qui roulent à une allure folle. Les panneaux STOP, installés pour la sécurité de tous sont régulièrement « brûlés » par des adeptes de la violence routière. Deux accidents successifs rue du Bourg Neuf ont fait ressurgir le souvenir de deux accidents tragiques des années 90. Il en découle une anxiété permanente nous encourageant à prendre des décisions. Même si elles ne seront jamais idoines, elles répondent à notre ambition de limiter les risques au maximum.

D'autres réalisations ou projets sont plus discrets. Une pièce a été récupérée à la maison René Hulin **pour agrandir la bibliothèque** (nous remercions le comité des fêtes de sa compréhension sur ce dossier). A l'école publique, des stores extérieurs ont été rajoutés à la cantine, les salles de cours repeintes et de gros **travaux d'isolation prévus l'année prochaine**. Puisque nous parlons de la cantine : la mairie vous informe qu'elle prend à sa charge environ **la moitié du coût des repas** qui sont confectionnés avec un maximum de produits locaux par une cantinière - ce qui est de plus en plus rare de nos jours.

Concernant la voirie, le chemin des Dars et l'impasse des Sarments ont été **entièrement repris en bicouche** tandis que des réaménagements auront lieu devant le 9 rue des Hautes Vernes et au carrefour Tilleuls-Rogelins.

Comme tous les étés, les fortes chaleurs resteront un des sujets préoccupants. Nous vous demanderons d'être vigilants en veillant sur votre entourage et en vous désaltérant car comme disait Oscar Wilde :

« de nos jours on peut survivre à tout excepté à la mort ».

Le maire, Pierre-Yves Delamare

COURS D'ANGLAIS : SAISON 2020 - 2021

Après ces mois difficiles, vous avez envie de vous lancer dans une nouvelle activité. Alors si vous voulez apprendre l'anglais dans une ambiance détendue, venez nous rejoindre à partir du 20 septembre prochain. Ces cours s'adressent aux adultes (plusieurs niveaux sont proposés : faux-débutant à confirmé). Deux projets pourraient voir le jour : la création d'un groupe pour grands débutants (personnes n'ayant jamais fait d'anglais) ainsi qu'un groupe de conversation.

Les cours seront dispensés par un professeur diplômé.

Afin de préparer notre rentrée, vous pouvez d'ores et déjà nous téléphoner au :

07 88 18 59 72



BALAYAGE DES RUES :

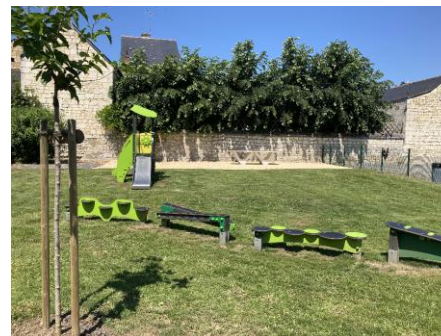
Attention au stationnement pour faciliter le balayage des rues :

le jeudi 21 juillet, les mercredis 11 août, 15 septembre, 6 octobre, 3 et 24 novembre et le 15 décembre.

REOUVERTURE DES JEUX :

Les jeux pour enfants place de la Folie sont réouverts.

Des bancs et une haie végétale doivent être implantés très prochainement.



RENCONTRE AVEC ENFANTS POUR PROJET SKATE PARC :

Le mercredi 9 juin, Cécile Birie Habas et le maire ont rencontré 12 enfants au complexe des Ifs pour envisager l'implantation d'un skate parc. Merci à eux et aux parents d'être venus à ce rendez-vous qui avait pour but de matérialiser un peu plus le projet d'ensemble, pour entendre les enfants, leur répondre comment la mairie pourrait s'engager et sur quelle échéance. Au final nous sommes repartis de cette rencontre avec la volonté qu'il pourrait voir le jour dès l'année prochaine. Ce sera maintenant aux conseillers municipaux d'approuver les différents choix, qu'ils soient financiers ou matériels et d'anticiper tous les soucis concernant la sécurité des enfants sur le jeu mais aussi sur le trajet y menant.

LE BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS EST INTERDIT

Les déchets dits verts (**non secs**) sont des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, de l'égailage des arbres, de débroussaillage... et dont le taux d'humidité empêche une combustion satisfaisante pour la qualité de l'air.

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux secs par les particuliers est toléré en dehors des zones urbaines, à la condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage. Un nouvel arrêté a été pris par le Préfet de Maine et Loire, le 11 mars 2019, définissant les tolérances et interdictions concernant les feux de plein air.

Cette tolérance n'est accordée que:

de 11h00 à 15h30 durant les mois de décembre, janvier et février.

de 10h00 à 16h30 les autres mois (sauf arrêté préfectoral)

Le brûlage est interdit notamment : en cas de prévisions ou constat d'un épisode de pollution.

En périodes de vents susceptibles de transporter les fumées en direction d'une construction.

À une distance inférieure à 30 mètres de toute habitation, construction, route, autoroute, voie ferrée, ligne aérienne électrique ou téléphonique...

Tout feu à l'air libre doit faire l'objet d'une surveillance constante jusqu'à sa complète extinction et une réserve d'eau doit être disponible à proximité.

Espaces verts, notre volonté : n'arroser qu'avec de l'eau de pluie



Notre souci était d'humidifier les parterres par forte canicule sans utiliser l'eau du robinet. **Grace à la générosité de Maurice et Mickael Hardouin**, il a été installé **2 cuves en béton** de 6000 litres chacune pour récupération de l'eau de pluie du hangar et de l'atelier au complexe René Hulin.



Ils complètent les 8000 litres dont nous pouvions déjà disposer dans une cuve du complexe Hulin sans compter le puits situé dans la cave de la mairie.



Un conseil de nos agents techniques : rajoutez à votre terreau dans les pots ou jardinières des billes de rétention d'eau afin d'économiser l'eau potable et d'hydrater de façon constante vos plantations.

Espaces verts, 4 nouveaux parterres



Que ce soit sur les parkings de la résidence du Parc et de l'église ou sur la départementale sur le terre plein central ou à l'embranchement de la rue des Caves et du boulevard Saint-Vincent de nouveaux parterres de **vivaces** ont été créés pour donner de la couleur là où il n'y en avait que trop peu.

Les paroissiens ont aussi participé à l'embellissement de la commune et s'ils tenaient à rendre à la vierge sa blancheur immaculée, ils ont aussi participé au fleurissement : merci à elles et eux.



DICRIM : le document d'information communal sur les risques majeurs est consultable sur notre site internet ou en mairie.



Une naissance

= un arbre  :

Pour vivre nous avons besoin d'oxygène et rejetons trop de dioxyde de carbone, l'arbre lui consomme ce dioxyde et par photosynthèse libère de l'oxygène. La région Pays de Loire vient de lancer ce projet qui encourage les communes à planter. Le conseil approuve ce concept aussi nous planterons un arbre à l'automne pour chaque naissance d'un enfant de Varrains dans l'année. Les heureux parents seront bien sûr contactés par la mairie pour les féliciter de cet événement familial et pour leur demander s'ils aspirent participer à cette opération qui s'effectuera de façon officielle en fin d'année.

HISTOIRE DE VARRAINS :

Avant le début du Tour de France 2021, monsieur Jean-Marie BARBRAULT nous fait revivre un évènement sportif qui eut lieu sur notre commune en 1983.



Une page sportive oubliée :

En 1982, le dynamique comité sportif de Chacé-Varrains désirait accueillir une étape du Tour de France cycliste 1983.

Trop tardive sa demande fut déclinée par l'organisation de la « Grande Boucle » qui lui suggéra d'établir un dossier pour obtenir l'arrivée d'une étape du Tour de l'Avenir.

Moins prestigieuse cette course internationale open (équipes pros et équipes amateurs) fut remportée en 1982 par Greg LeMond (triple vainqueur du Tour de France 1986, 1989 et 1990).

Le comité présidé par **Jean Victor Lefièvre** s'engagea à trouver des sponsors pour boucler un budget de 100 000 francs de l'époque (15 244€).

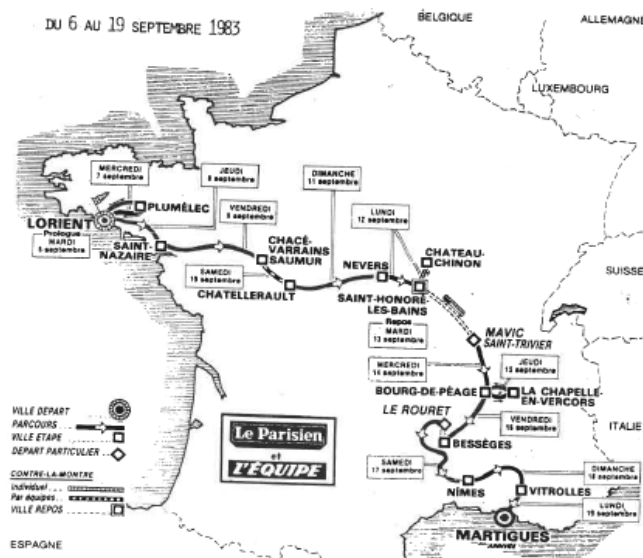
- Installation de lignes téléphoniques, telex et télé-photos dans la mairie de Chacé.
- 500 lits réservés dans les hôtels de la région.
- Construction d'une tribune en bordure du CD 93
- Salles de réalisation prévues dans les écoles de Varrains.

3^{ème} étape de 196,5 km entre Saint-Nazaire et Varrains :

L'arrivée fut jugée sur la départementale au niveau de l'Eglise de Varrains le vendredi 9 septembre 1983.

Tour de l'Avenir

DU 6 AU 19 SEPTEMBRE 1983



- | | | |
|---|--|------------------|
| 1 | | Frédéric Vichot |
| 2 | | Maarten Ducrot |
| 3 | | Francis Castaing |

Le vainqueur* de l'étape Frédéric Vichot fut fleuri par la reine du Champigny **Carole Germain****, le second par la 1^{ère} dauphine **Carole Boutin****, et le premier amateur par la 2^{ème} dauphine **Catherine Bellanger****.

Pour assurer la promotion de ses produits labellisés, la coopérative de St Cyr en Bourg offrit au vainqueur son poids en vins.



Le lendemain, départ de la 4^{ème} étape Varrains-Châtelleraut, un contre-la-montre par équipe de 76,5 km. Chacune des 23 formations de 7 coureurs partait de 5 mn en 5mn.



Armand Girard et Louis Robineau
Maires de Varrains et Chacé
félicitent le vainqueur.

Cet évènement sportif s'inscrivait dans le programme riche et varié de la 4^{ème} fête du Champigny organisée sur 3 jours, les 9, 10 et 11 septembre 1983.

Jean Marie BARBRAULT

* Pour l'anecdote c'est l'Allemand Olaf Ludwig de l'équipe de République Démocratique Allemande (RDA, ancienne Allemagne de l'Est) qui gagna cette compétition et qui fut le seul vainqueur « amateur ».

** un sujet sur les miss de Varrains devrait bientôt paraître.